

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier *Eglise de Schelle*

N^o 4766

N^o 4766

Eglise de Schelle

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
-------------------	---------------------	---------

4
MINISTÈRE

Bruxelles, le 16 janvier 1899.

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

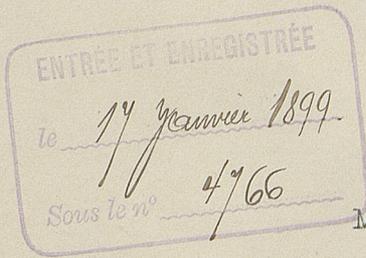
Beaux Arts.

N° 28418.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 12 décembre dernier, n° 4756, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil de fabrique de l'église de Schelle n'est pas disposée, pour le moment, à aliéner le tableau attribué à Van Dyck, "Le Martyre de St-Sébastien", qui orne la dite église.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat, E|V.

57

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 4466/57

OBJET :

liquidation
Frais de voyage
à Schelle

ANNEXE : S.

Expédié le

Bruxelles, le 15 Janvier 1898

A Monsieur le Ministre
des Beaux Arts
M

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, en double expédition, l'état des frais de voyage dus à M^r Hymans à l'occasion de l'examen du tableau qui décore l'Eglise de Schelle et qui fait l'objet de votre dépêche n^o 28418 en date du 12 septembre 1898.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien en faire signer la liquidation par une ordonnance de paiement au profit de l'intéressé et agréer l'assurance de notre haute considération.

EXERCICE 1898	
CHAPITRE II	ARTICLE 64
Crédit	32960.00 ✓
ALLOCATION	35.60 ✓
Débit	25000.13 25035.73 ✓
DISPONIBLE	7924.27 ✓

Veuillez agréer

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT,

Etat des frais de voyage dus au soussigné *Reumbe de la Commission*
Directrice des musées Royaux de peinture et de Sculpture de l'Etat
 calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		OBSERVATIONS
du	de	du	de	par		par		du	du	
DÉPART	L'ARRIVÉE	DÉPART	L'ARRIVÉE	CHEMIN DE FER	1/2 KIL.	VOIE ORDINAIRE	1/2 KIL.	SÉJOUR	1/2 SÉJOUR	
4	15	Bruxelles	Hemizeem	148	Kilom.			4	15	Examen d'un tableau à l'Eglise de <u>schelle</u> (Dépêche n. 28418 en date du 11 9 98.
				44						
				20						
				10						
				74						
				2						
				148						

RÉCAPITULATION

148	Kilomètres par chemin de fer, à fr.	1	les 5 kilom.	20	60
	Id. par voie ordinaire, à fr.		les 5 kilom.	6	-
1/2	Séjour à fr.	12			
Total fr.				35	60

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *Cinquante Cinq*
francs et Soixante Centimes
 Vu:
 Pour la Commission directrice
 Le Secrétaire, *M. Van M...*
 Le Président, *H. Reumbe*
 BRUXELLES, LE 15 décembre 1898.

Voyage de Postgraves à Schelle (Anvers)

Bruxelles - Anvers
Anvers - Kemixem

Le 4 décembre

Kemixem - Anvers
Anvers - Bruxelles

Si cette dite gare, étant
en dissonance, mettez
un autre jour, elle
vendrait plus tôt, par
exemple.

or. D. La Course en voiture de Kemixem - Schelle
s'est faite par l'obligeance de Boncompagni.

Bruxelles à Anvers ^{5.5} 44
~~Anvers sud à Kemixem 10~~

Bruxelles à Anvers ^{Sot} 44
Anvers ^{Sot} à Anvers ^{Sud} 20
Anvers ^{Sud} à Kemixem 10

29. 60
5
148 00

74 K.
2

148 5
10 48
45 30
2960

Brevete No X 98

A Monsieur L'Inventeur
du Capucien de T. P
à de B. H. W.

W

S. Hall

X de B. H. No 28418

Par Vob. signés en date
du 12 Janvier 1848, vous
avez été vu ~~par~~
Commissaire signés à votre
attention au titre
de Brevet dans l'Objet de
Savoir pour l'usage
de ce ~~Objet~~
~~à~~ ~~disponi~~
aliénés —

Semblerait

Mais avant d'annoncer
de vos faire connaître en ce
de nos Collèges s'est aussi
sur le local impie

à qui le tabac lui a
paru assez intéressant
pour être soumis à l'examen
par de la part de
en vue de la acquisition
Windsor pour la collection
du Musée

Pour vos papiers
M. M. M. M. M.
Cousigne de l'avis
les inventes la Tabac
d'égale intérêt à faire
même l'avis et l'avis
Cousigne de l'avis en
général. - un P. M. M.
B. à l'un des Musées
N. y en intéressant
~~le prix de l'avis~~ à
quel prix elle seraient
à la collection par la

destination indiquée

N. M. M.
M. M. M.
L. M. M.

3
C. M. M.

2/

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 28418.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je crois devoir signaler à votre attention un tableau se trouvant dans l'église de Schelle, près d'Anvers et représentant St-Sébastien secouru par les anges. Ce tableau, dont la composition est la même que celle du tableau de Van Dyck, conservé au musée du Louvre, est attribué, non sans apparence de raison, au pinceau de cet artiste.

D'après des renseignements, dont je n'ai pu contrôler l'exactitude d'une façon certaine, la fabrique de l'église de Schelle, désirant faire procéder à des travaux d'agrandissement ou de restauration, serait disposée à aliéner cette oeuvre d'art à un prix modéré.

Vous estimerez sans doute, Messieurs, qu'il serait intéressant d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de tenter de faire entrer ce tableau dans les collections de l'Etat.

Il me sera agréable de connaître la suite que vous croirez devoir donner à cette affaire.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat (Mr E. Van Mons, secrétaire).